



30/09/2020

Fonds d'Epargne Salariale

TESORUS PRUDENCE

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	4
Politique d'investissement	5
Informations réglementaires	10
Comptes annuels	
Bilan Actif	17
Bilan Passif	18
Hors-Bilan	19
Comptes de Résultat	20
Annexes	
Règles et méthodes comptables	21
Evolution de l'Actif Net	23
Complément d'information	28
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	32
Inventaire	33
Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels	34
Rapport annuel du fonds Maître	38

TESORUS PRUDENCE



Société de gestion

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

Dépositaire

CACEIS BANK – 1-3 Place Valhubert – 75013 Paris

Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT – 63 rue de Villiers – Crystal Park – 92208 Neuilly sur Seine cedex

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TESORUS PRUDENCE

Code AMF : 990000082719

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) soumis au droit français. Ce fonds d'épargne salariale est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Le FCPE est un fonds nourricier de l'OPCVM GROUPAMA PRUDENCE. Son objectif de gestion est d'obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant, 10% MSCI World couvert en Euro clôture J-1 (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture J-1 (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé J-1. La performance du FCPE pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA PRUDENCE, compte tenu de ses propres frais de gestion et de son indicateur de référence.

Indicateur de référence : 10% MSCI World couvert en Euro clôture J-1 (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture J-1 (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé J-1.

Le FCPE est composé en totalité et en permanence des parts F de l'OPCVM GROUPAMA PRUDENCE et, à titre accessoire, de liquidités.

Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera principalement une approche « Top down » :

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le FCP GROUPAMA PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

L'exposition globale du FCP aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

La somme des expositions aux actifs risqués et au risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 80% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds d'épargne salariale.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds d'épargne salariale a un niveau de risque de 3. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 0% et 20% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Durée de blocage (sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du Travail) : 5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO

et le plan d'épargne retraite.

Fréquence de valorisation : chaque jour de bourse Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Modalités de rachat des parts : les demandes de rachats, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser, éventuellement par l'intermédiaire de l'entreprise, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte.

Elles sont exécutées au prix de rachat calculé conformément aux modalités prévues dans le règlement du FCPE. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

Souscriptions : Les demandes de souscription, sont à adresser, au plus tard la veille du jour de valorisation, au teneur de compte et sont exécutées au prix de rachat conformément aux modalités prévues dans le règlement.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans pour le PEE et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre FCPE sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM maître non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Politique d'investissement

2019 : Un marché haussier pour les actifs risqués

L'année 2019 aura été particulièrement porteuse pour la plupart des actifs après une année 2018 compliquée. Dès le début de l'année, les investisseurs ont retrouvé de l'appétit pour le risque sur fonds de détente des relations sino-américaines et de biais accommodant des banques centrales, notamment la Fed qui a annoncé une pause dans sa politique de hausse des taux progressive. Le mois de mai a marqué une rupture dans la confiance des marchés, alimentée par une augmentation des droits de douane sur les importations chinoises et un trou d'air dans l'activité manufacturière. Les mois de juin et de juillet ont vu les marchés repartir de l'avant, rassurés par les banques centrales. Au mois d'août, l'intensification du conflit commercial entre les US et la Chine a été défavorable aux actifs risqués. Par la suite, les annonces de la FED et de la BCE, couplées à la détente des relations entre la Chine et les Etats-Unis ont permis aux investisseurs de garder confiance malgré la poursuite de la dégradation des données macroéconomiques, notamment du secteur manufacturier. Le dernier trimestre n'a pas remis en cause la dynamique porteuse de l'année, les indices actions ayant continué de s'apprécier.

Tous les marchés actions terminent l'année en hausse. Le S&P est en hausse de +31.4% en USD, le MSCI Europe de +26% en € et le Nikkei 225 de +20.7% en JPY. Les marchés émergents, à l'instar de 2018, ont sous-performé les marchés développés en 2019 en progressant de +18.4% (Indice MSCI Emerging Markets en USD). Le crédit a été porté par des resserrements de spreads marqués, tant sur le crédit spéculatif que non spéculatif. Ainsi, le crédit non spéculatif délivre +6.2% en zone € et +14.5% aux US (LC). Le haut rendement affiche des performances très positives également avec +11.3% en zone € et +14.3% aux US (LC).

La dette émergente en devises dures a également profité de cette année, avec une hausse de +14.4% en USD. Les taux nominaux ont évolué dans le vert, favorisés par les messages de prudence des banques centrales et le contexte de ralentissement économique : le rendement du Bund s'est contracté de -43 bps (niveau de -0.19% en fin d'année) et celui du T Notes de -77 bps (niveau de 1.92% en fin d'année).

Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de +2.2% par rapport à l'euro, le sterling a regagné du terrain contre USD, à +3.9%. Les devises émergentes ont évolué en ordre dispersé.

2020 : Chronologie détaillée d'une crise sans précédent : Un choc d'offre et de demande.

Janvier : L'apparition du risque « Coronavirus »

Un début d'année 2020 riche en événements avec la résurgence des tensions au Moyen-Orient, la signature de la phase I de l'accord commercial entre la Chine et les US et le 31 janvier, le Royaume-Uni a quitté l'Union Européenne et est entré dans une période de transition pour clarifier son positionnement.

Si l'appétit pour le risque des investisseurs est venu prolonger la hausse des marchés de 2019 au début du mois, la suite été contrarié par l'épidémie de coronavirus dans la province de Wuhan et les mesures de confinement prises par les autorités chinoises ont fait corriger les actifs risqués.

Février : Les marchés s'inquiètent de l'épidémie.

Malgré la poursuite du redressement de l'activité économique en Europe et la solidité des enquêtes aux Etats-Unis, ces bonnes nouvelles ont été totalement éclipsées par l'évolution préoccupante de l'épidémie du virus Covid-19, notamment sa propagation rapide en dehors de Chine. L'inquiétude a donc gagné les marchés alors que les investisseurs avaient un positionnement plus offensif en début d'année.

Ainsi, après un rebond marqué jusqu'au 20 février, les bourses mondiales ont fortement chuté sur le mois (EuroStoxx50 -10.48%, S&P500 -9.83%, Topix -10.72% et MSCI Emerging -8.66%). Les actifs dits de protection ont été massivement recherchés : l'Or a progressé de +1.18% au cours du mois, les rendements obligataires se sont rapidement et fortement repliés avec le Bund perdant -27 points de base pour atteindre -0.61% de rendement quand le T-Notes rendait -51 pdb à 1.15%. Coté crédit, après une relative résistance dans les premiers jours de la correction des marchés, les spreads se sont finalement écartés : ceux du crédit « catégorie investissement » se sont tendus de +22 pdb aux Etats-Unis et en Europe, alors que le mouvement a été plus marqué pour le « haut rendement » (Etats Unis +129 pdb, Europe +91 pdb).

Mars : Les mesures confinements pour lutter contre le virus deviennent internationales.

Les incertitudes sont nombreuses : sanitaires d'abord, puisque pour lutter contre la contamination et la saturation des services de santé (sans vaccin et sans traitement), la réponse la plus répandue est le confinement ; économique ensuite, car le confinement entraîne un arrêt brutal de l'économie mondiale.

Tout cela se traduit par un choc d'offre (les entreprises ne peuvent plus produire, par manque de main d'œuvre, ou à cause des ruptures des chaînes d'approvisionnement), et de choc de demande (la consommation et les investissements sont stoppés).

Ainsi, les marchés chutent fortement, l'EuroStoxx 50 cède 16.3%, le MSCI Emerging Markets 15.4%, le S&P 500 12.5% et le Nikkei 10.5%.

Pour autant, dans le but de soutenir les entreprises et les ménages, pour limiter au maximum l'ampleur de la crise économique, nombreux gouvernements ont mis en place des plans de soutien massifs et les grandes banques centrales ont pris des mesures exceptionnelles (baisse de taux, achats d'actifs, lignes de liquidités).

Nous pouvons noter aussi qu'aux incertitudes sur la Covid-19 s'est ajouté, un « choc d'offre » sur le marché du pétrole faisant vaciller l'ensemble du secteur.

Avril : Une contraction marquée du PIB mondial...mais des réponses coordonnées.

Le quatrième mois de l'année marque la détérioration massive des indicateurs économiques de part et d'autre de l'Atlantique (chômage, PMI...) augurant d'une contraction du PIB en 2020 d'au moins 10%. Pour autant, les investisseurs ont préféré se focaliser sur les bonnes nouvelles, à savoir la confirmation d'une courbe en cloche de la pandémie et les mesures sans précédent des banques centrales pour soutenir les marchés financiers. Les premiers résultats d'entreprise, mauvais, sans surprise, ont également été relégués en second plan et n'ont pas remis en cause l'embellie sur les actifs risqués. Sur le mois, le marché américain a mené le rebond avec une performance de 12.7% en USD. Les actions européennes ont rallié de 6.2% en € et le Nikkei a gagné 6.7% en JPY. Le crédit a également été favorisé par ce contexte porteur ; le crédit € oscille entre 3.7% (IG) et 6.1% (HY) et le crédit US entre 5.2% (IG) et 4.5% (HY). Quant à la dette émergente, elle affiche des performances entre 2.2% (devises dures) et 4.6% (corporates). L'amplitude de variation des taux core s'est réduite, le T Notes finit sur un rendement de +0.64% et le Bund de -0.59%.

Les efforts conjugués des autorités monétaires et budgétaires ont permis aux marchés de se projeter sur la sortie de crise avec une reprise en V anticipée. La sortie du confinement sera une période à haut risque qui peut remettre en cause le scénario optimiste des investisseurs. Nous restons relativement prudents dans cette période délicate.

Mai : Le rebond des marchés continue malgré la pandémie qui gagne du terrain

Les investisseurs se sont concentrés sur ce qui rassure (nouveaux cas de Covid-19, déconfinement, plans d'aide) et ont fait fi des publications économiques toujours mauvaises (chômage, activité, etc...). Ainsi, l'appétit pour le risque a été nourri par l'annonce d'un renforcement du soutien budgétaire avec le « plan de relance » envisagé par l'Union européenne, et par l'extension attendue de 500 milliards du plan d'achats d'urgence (PEPP) de la BCE.

Les marchés d'actions ont donc poursuivi le fort rebond entamé en Avril (S&P500 +4.53%, EuroStoxx50 +4.18%, TOPIX +6.81%). Sur les marchés obligataires, le T-Note est quasi stable sur le mois (+1 pdb) alors que les taux « core » en zone euro se sont tendus (Bund +14 pdb, OAT +3 pdb) suite à l'intervention du duo Merkel-Macron, permettant ainsi les primes sur les pays périphériques (Italie, Espagne) de se resserrer.

Juin : Le marché oscille entre l'optimisme sur la sortie de crise et pessimisme sur le plan sanitaire.

L'appétit des investisseurs pour les actifs risqués se confirme au fil des mois, sur fond de soutien massif des banques centrales et des gouvernements. Les publications macroéconomiques sont venues apporter du crédit aux scénarios de reprise optimistes avec des indices PMI revenus sur leurs niveaux d'avant crise en Chine, en net redressement en zone euro et des ventes au détail en hausse aux Etats-Unis. Seule ombre au tableau mais non des moindres, la dégradation de la situation sanitaire avec notamment une croissance des nouveaux cas de Covid-19 dans certains Etats US (Texas, Floride, Californie, etc.).

Ainsi, les marchés d'actions ont poursuivi leur marche en avant débutée en Avril avec un rattrapage des zones géographiques délaissées comme l'Europe et les Emergents. Dans le détail, le S&P500 affiche +1.99%, l'EuroStoxx50 +6.48%, le Nikkei +1.99% et le MSCI Emerging Markets +7.35%. Sur les marchés obligataires, le T-Note est stable sur le mois, tout comme le Bund (-1pdb).

Juillet : Accord sur le plan de relance en Europe, mais reprise de l'épidémie aux Etats Unis.

Durant la première quinzaine de juillet, les marchés ont fortement rebondi, sensibles à des indicateurs économiques surprenant favorablement. Notamment le taux de chômage aux US a continué de s'infléchir rapidement, passant de 13.3% en mai à 11.1% en juin. Par la suite, l'évolution des indices a été plus heurtée. Les politiques monétaires et budgétaires restent un élément de soutien important ; à ce titre, le plan de relance européen a été validé après plusieurs jours de négociation. Ce fonds, appelé « Next Generation EU », marque une étape importante dans la coopération budgétaire en prévoyant l'émission d'une dette commune pour l'Europe. Malgré ces éléments positifs, la progression de l'épidémie aux US et les alertes en Europe sont venues assombrir l'horizon des investisseurs. Du côté des publications de résultats, les surprises sont globalement très positives alors même que les résultats sont en forte baisse, preuve que les entreprises ont su réduire leurs coûts rapidement. Les GAFAs ont profité de résultats supérieurs aux attentes pour creuser encore l'écart de valorisation avec le reste de la cote. Sur la dernière semaine, l'Europe a fortement pâti de la faiblesse du dollar et de son biais cyclique qui la pénalise en cas d'essoufflement de la reprise.

Sur le mois, le S&P500 affiche +5.51%, l'EuroStoxx50 -1.85%, le Nikkei -2.59% et le MSCI Emerging Markets +8.94%. Sur les marchés obligataires, le T-Note et le Bund ont vu leur rendement baisser (respectivement -13 pbs et -7 pbs). Côté crédit, les performances sont toutes positives : l'investissement grade a progressé de 1.5% en Europe et 3.25% aux US et le haut rendement de 1.73% en Europe et 4.69% aux US. La dette émergente a également profité de la faiblesse du dollar, l'indice en devises dures a délivré 3.70%. Enfin, côté devises, le Dollar a perdu 4.84% face à l'Euro.

Août : La FED est là, les indicateurs économiques se redressent : les marchés apprécient.

Malgré l'évolution de l'épidémie de Covid19 assez défavorable dans certaines zones du globe (Europe notamment), l'amélioration des indicateurs de conjoncture (ISM/PMI), une Réserve Fédérale confirmant son soutien avec des taux durablement bas et de bonnes statistiques de l'emploi aux Etats-Unis, ont été les catalyseurs de l'euphorie des investisseurs en Août. Les marchés actions ont ainsi fortement progressé, avec un « leadership » des actions américaines maintenu grâce aux valeurs technologiques alors qu'en Europe et dans les pays émergents les performances ont été plus modestes : S&P500 +7.57%, Nasdaq 100 +11.05%, EuroStoxx50 +3.09%, Topix +8.16%, MSCI Emerging +2.21%. Côté obligataire, on retrouve un comportement logique puisque la recherche d'actifs risqués s'est réalisée au détriment des titres souverains réputés défensifs. Les rendements ont ainsi globalement augmenté (TNotes +18 pbs, Bund +13 pbs). Sur les différents segments du crédit, on observe une réduction générale des écarts de rendement avec un mouvement plus marqué sur le « high yield » que sur l'« investment grade » (-4 pbs et -14 pbs pour l'IG US et € et respectivement -11 pbs et -47 pbs pour le HY US et €). Enfin, le Dollar s'est globalement déprécié contre la plupart des autres devises, le billet perdant -1.32% face à l'€.

Septembre :

Le retour à meilleure fortune des actifs risqués s'est quelque peu grippé sur le mois de septembre sous la conjonction de divers éléments. Des facteurs techniques tout d'abord avec en début de mois une correction du Nasdaq de 10% en trois jours, phénomène expliqué par des prises de bénéfices et par le débouclage de positions sur des dérivés liés aux valeurs technologiques. La dégradation de la situation sanitaire ensuite, avec une hausse importante du nombre de cas dans certains pays européens s'accompagnant de son cortège de mesures restrictives. Enfin l'aléa géopolitique se renforce à l'approche des élections américaines, et à mesure que les négociations sur le Brexit patinent.

Ainsi sur le mois, les segments de marché ayant mené le rebond depuis avril ont le plus souffert : Nasdaq100 -5.11%, S&P500 -3.80%, EuroStoxx50 -2.30%, MSCI Emerging -1.60%, le Topix affichant une hausse de 1.13%. Du côté obligataire, cet environnement s'est traduit par une modeste détente de 2 pbs du taux 10 ans US à 0.68%, le taux 10 ans allemand quant à lui baisse de 12 pbs à -0.52%. Sur le crédit, le « high yield » a connu un écartement de 33 pbs aux US et de 29 pbs en zone euro, le segment « investment grade » a mieux tenu avec des écartements de 7 pbs aux US et de 3 pbs en zone euro. Le dollar a repris des couleurs face à la plupart des devises et progresse de 1.80% face à l'euro à 1.1721.

Décision de gestion :

Dans le cadre de la gestion du fonds Groupama Prudence (fonds maitre), nous avons privilégié les actifs risqués (actions et crédit) au T4 2019, et avons abordé l'année 2020 avec le même optimisme.

Nous avons réévalué notre positionnement pour réduire notre exposition à ces classes d'actifs suite aux restrictions mise en place pour lutter contre la propagation du Covid-19. Les mesures de confinement ont entraîné un choc d'offre (arrêt de la production) et de demande (arrêt de la consommation) sans précédent.

Les investisseurs ont été pris de vitesse, plongés dans l'incertitude ainsi en mars les marchés chutent brutalement l'EuroStoxx 50 cède 16.3%, le MSCI Emerging Markets 15.4%, le S&P 500 12.5% et le Nikkei 10.5%. Les intervenants de marché ont aussi fait face à une moindre liquidité notamment sur les actifs obligataires (crédit Corporate IG et HY).

Ce faisant dès le mois d'Avril, rassurés par les réponses des banques centrales, les plans de relance et un meilleur contrôle de l'épidémie, nous avons à nouveau renforcé les actifs risqués notamment les actions américaines et le crédit Investment Grade. Nous avons continué ce mouvement de reprise de risque en ajoutant les actions européennes au printemps tout en continuant de renforcer les actions US. Nous avons maintenu ce positionnement offensif jusqu'au 30/09, date de clôture de l'exercice comptable.

Sur la période, la performance de TESORUS PRUDENCE s'établit à -1.36% contre 0.91% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA PRUDENCE F	3 267 450,05	1 893 315,30

Changements intéressant l'OPC

29 novembre 2019

- Mise à jour des règlements des FCPE suite à la modification du fonds maître GROUPAMA PRUDENCE : Mise en place de commissions de mouvement facturées aux fonds maîtres au titre de la rémunération de la table de négociation.
- Mise à jour des frais courants des DIC1 des fonds suite à leur clôture à fin septembre 2019.

24 février 2020

- Changement de dépositaire qui passe d'ORANGE BANK à CACEIS BANK ;
- Mise à jour du barème des commissions de mouvement perçues par le dépositaire ;
- Insertion d'une mention sur l'exercice des droits de vote de la société de gestion ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2019.

Frais de gestion

Votre OPC est nourricier de **GROUPAMA PRUDENCE (Part F)**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **1,48%** de l'actif net.

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,93% TTC** (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.

- une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.

La clé de répartition de la commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

Traitement des actifs non liquides

Chaque FIA présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque du FIA.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global du FIA ainsi que la typologie du FIA considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

Gestion des liquidités

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Gestion des risques

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

Effet de levier

Néant.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2019, 105.3 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 24% d'OPCVM et 59% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Middle-Office
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, la composition de ce Comité a évolué ; il est désormais constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2019 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2018 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2019.

Masse salariale 2019	25 967 991 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2018</i>	<i>5 923 288 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2015 et versé en 2019 (3^è tiers)</i>	<i>154 636 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2019 (2^è tiers)</i>	<i>236 431 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2019 (1^{er} tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>

La Masse Salariale 2019 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 96 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2019 de l'ensemble du personnel Identifié	14 327 392 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 762 454 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 564 938 euros</i>

• AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS
e-mail : <http://www.groupama-am.com>

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 246 875,65	9 912 118,76
OPC MAÎTRE	11 246 875,65	9 912 118,76
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	33 364,93	1 275,77
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	33 364,93	1 275,77
COMPTES FINANCIERS	185 046,31	167 898,55
Liquidités	185 046,31	167 898,55
TOTAL DE L'ACTIF	11 465 286,89	10 081 293,08

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 446 257,87	10 109 126,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	32 918,70	22 047,00
Résultat de l'exercice (a,b)	-63 255,40	-54 571,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	11 415 921,17	10 076 601,84
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	49 365,72	4 691,24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	49 365,72	4 691,24
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	11 465 286,89	10 081 293,08

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,52	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	6,52	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	762,09	-1,43
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	762,09	-1,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-755,57	1,43
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	58 580,87	50 772,72
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-59 336,44	-50 771,29
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-3 918,96	-3 800,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-63 255,40	-54 571,41

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

◆ Règles d'investissement

Le FCP est investi à 100% dans l'OPC maître.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FCPE TESORUS PRUDENCE sont évalués à partir de la valeur liquidative à J-1 de l'OPCVM maître.

◆ Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons encaissés.

◆ Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

◆ Méthode de calcul des frais de gestion

Frais Facturés au FCPE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion Externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,55% TTC* pris en charge par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,95% TTC pris en charge par le fonds*
Commission de mouvement Perçue par Caceis Bank	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* au taux applicable en vigueur

◆ Rappel des frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM maître (part F) :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Part F

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,15% TTC
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Titres zone euro : 27,50€ TTC Titres hors zone euro : 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts TESORUS PRUDENCE	Capitalisation	Capitalisation

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 076 601,84	8 528 565,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	4 755 872,29	2 860 228,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-3 317 807,86	-1 477 611,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	38 588,95	21 274,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 725,97	-202,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-30,80	-46,18
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-68 240,84	195 165,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	327 207,17	395 448,01
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-395 448,01	-200 283,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-59 336,44	-50 771,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET DATE D'ARRETE OU EN FIN D'EXERCICE	11 415 921,17	10 076 601,84

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/09/2020

Portefeuille : 200337 TESORUS PRUDENCE

	30/09/2020	30/09/2019
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 755 872,29	2 860 228,27
Versements de la réserve spéciale de participation	413 785,51	311 077,69
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	610 673,37	554 505,36
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	423 667,98	297 912,68
Abondements de l'entreprise	1 052 615,28	722 242,85
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 255 130,15	924 489,69
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>9 497,79</i>	<i>4 231,78</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	3 317 807,86	1 477 611,77
Rachats	1 289 274,81	945 981,99
Transferts à destination d'un autre OPC	2 028 533,05	531 629,78

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
Créances		
	Souscriptions à recevoir	33 364,93
Total des créances		33 364,93
Dettes		
	Achats à règlement différé	40 469,98
	Rachats à payer	3 753,41
	Frais de gestion fixe	5 142,33
Total des dettes		49 365,72
Total dettes et créances		-16 000,79

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	201 904,5469	4 755 872,29
Parts rachetées durant l'exercice	-140 106,4596	-3 317 807,86
Solde net des souscriptions/rachats	61 798,0873	1 438 064,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	478 471,4690	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription perçues	-
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2020
Frais de gestion fixes	58 580,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2020
- Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	- -
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			-
Obligations			-
TCN			11 246 875,85
OPC	FR0012395606	GROUPAMA PRUDENCE F	11 246 875,85
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			11 246 875,85

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-63 255,40	-54 571,41
Total	-63 255,40	-54 571,41

	30/09/2020	30/09/2019
Parts TESORUS PRUDENCE		
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-63 255,40	-54 571,41
Total	-63 255,40	-54 571,41

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 918,70	22 047,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	32 918,70	22 047,00

	30/09/2020	30/09/2019
Parts TESSORUS PRUDENCE		
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	32 918,70	22 047,00
Total	32 918,70	22 047,00

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net en EUR	6 924 677,81	7 599 210,64	8 528 565,53	10 076 601,84	11 415 921,17
Nombre de titres	292 075,6208	319 254,2358	358 083,0757	416 673,3817	478 471,4690
Valeur liquidative unitaire	23,70	23,80	23,81	24,18	23,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	0,02	0,04	0,05	0,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,12	-0,12	-0,13	-0,13	-0,13

Inventaire des instruments financiers au 30/09/2020

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA PRUDENCE F	EUR	107 708,0602	11 246 875,65	98,52
TOTAL FRANCE			11 246 875,65	98,52
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			11 246 875,65	98,52
TOTAL Organismes de placement collectif			11 246 875,65	98,52
TOTAL portefeuille Titres			11 246 875,65	98,52
Créances			33 364,93	0,29
Dettes			-49 365,72	-0,43
Comptes financiers			185 046,31	1,62
Actif net			11 415 921,17	100,00

Parts TESORUS PRUDENCE	EUR	478 471,4690	23,85
-------------------------------	------------	---------------------	--------------



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020**

TESORUS PRUDENCE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25, rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier TESORUS PRUDENCE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 02/10/2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TESORUS PRUDENCE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TESORUS PRUDENCE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TESORUS PRUDENCE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



30/09/2020

Fonds de droit français

GROUPAMA PRUDENCE

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	11
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	40
Caractéristiques de l'OPC (suite)	41

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA PRUDENCE

Part F, D - Code ISIN : FR0012395606

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Indicateur de référence : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera principalement une approche « Top down » :

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le FCP GROUPAMA PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

L'exposition globale du FCP aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

La somme des expositions aux actifs risqués et au risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 80% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 0% et 20% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

29 novembre 2019

- Mise en place de commissions de mouvement facturées aux OPCVM au titre de la rémunération de la table de négociation ;
- Mise à jour des frais courants des DICL des fonds suite à leur clôture à fin septembre 2019.

24 Février 2020

- Changement de dépositaire qui passe d'ORANGE BANK à CACEIS BANK ;
- Mise à jour du barème des commissions de mouvement perçues par le dépositaire ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2019.

3. RAPPORT DE GESTION

2019 : Un marché haussier pour les actifs risqués

L'année 2019 aura été particulièrement porteuse pour la plupart des actifs après une année 2018 compliquée. Dès le début de l'année, les investisseurs ont retrouvé de l'appétit pour le risque sur fonds de détente des relations sino-américaines et de biais accommodant des banques centrales, notamment la Fed qui a annoncé une pause dans sa politique de hausse des taux progressive. Le mois de mai a marqué une rupture dans la confiance des marchés, alimentée par une augmentation des droits de douane sur les importations chinoises et un trou d'air dans l'activité manufacturière. Les mois de juin et de juillet ont vu les marchés repartir de l'avant, rassurés par les banques centrales.

Au mois d'août, l'intensification du conflit commercial entre les US et la Chine a été défavorable aux actifs risqués. Par la suite, les annonces de la FED et de la BCE, couplées à la détente des relations entre la Chine et les Etats-Unis ont permis aux investisseurs de garder confiance malgré la poursuite de la dégradation des données macroéconomiques, notamment du secteur manufacturier. Le dernier trimestre n'a pas remis en cause la dynamique porteuse de l'année, les indices actions ayant continué de s'apprécier. Tous les marchés actions terminent l'année en hausse. Le S&P est en hausse de +31.4% en USD, le MSCI Europe de +26% en € et le Nikkei 225 de +20.7% en jpy. Les marchés émergents, à l'instar de 2018, ont sousperformé les marchés développés en 2019 en progressant de +18.4% (Indice MSCI Emerging Markets en USD).

Le crédit a été porté par des resserrements de spreads marqués, tant sur le crédit spéculatif que non spéculatif. Ainsi, le crédit non spéculatif délivre +6.2% en zone € et +14.5% aux US (LC). Le haut rendement affiche des performances très positives également avec +11.3% en zone € et +14.3% aux US (LC).

La dette émergente en devises dures a également profité de cette année, avec une hausse de +14.4% en USD. Les taux nominaux ont évolué dans le vert, favorisés par les messages de prudence des banques centrales et le contexte de ralentissement économique : le rendement du Bund s'est contracté de -43 bps (niveau de -0.19% en fin d'année) et celui du T Notes de -77 bps (niveau de 1.92% en fin d'année).

Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de +2.2% par rapport à l'euro, le sterling a regagné du terrain contre USD, à +3.9%. Les devises émergentes ont évolué en ordre dispersé.

2020 : Chronologie détaillée d'une crise sans précédent : Un choc d'offre et de demande.

Janvier : L'apparition du risque « Coronavirus »

Un début d'année 2020 riche en événements avec la résurgence des tensions au Moyen-Orient, la signature de la phase I de l'accord commercial entre la Chine et les US et le 31 janvier, le Royaume-Uni a quitté l'Union Européenne et est entré dans une période de transition pour clarifier son positionnement.

Si l'appétit pour le risque des investisseurs est venu prolonger la hausse des marchés de 2019 au début du mois, la suite a été contrarié par l'épidémie de coronavirus dans la province de Wuhan et les mesures de confinement prises par les autorités chinoises ont fait corriger les actifs risqués.

Février : Les marchés s'inquiètent de l'épidémie.

Malgré la poursuite du redressement de l'activité économique en Europe et la solidité des enquêtes aux Etats-Unis, ces bonnes nouvelles ont été totalement éclipsées par l'évolution préoccupante de l'épidémie du virus Covid-19, notamment sa propagation rapide en dehors de Chine. L'inquiétude a donc gagné les marchés alors que les investisseurs avaient un positionnement plus offensif en début d'année.

Ainsi, après un rebond marqué jusqu'au 20 février, les bourses mondiales ont fortement chuté sur le mois (EuroStoxx50 -10.48%, S&P500 -9.83%, Topix -10.72% et MSCI Emerging -8.66%). Les actifs dits de protection ont été massivement recherchés : l'Or a progressé de +1.18% au cours du mois, les rendements obligataires se sont rapidement et fortement repliés avec le Bund perdant -27 points de base pour atteindre -0.61% de rendement quand le T-Notes rendait -51 pdb à 1.15%. Côté crédit, après une relative résistance dans les premiers jours de la correction des marchés, les spreads se sont finalement écartés : ceux du crédit « catégorie investissement » se sont tendus de +22 pdb aux Etats Unis et en Europe, alors que le mouvement a été plus marqué pour le « haut rendement » (Etats Unis +129 pdb, Europe +91 pdb).

Mars : Les mesures confinements pour lutter contre le virus deviennent internationales.

Les incertitudes sont nombreuses : sanitaires d'abord, puisque pour lutter contre la contamination et la saturation des services de santé (sans vaccin et sans traitement), la réponse la plus répandue est le confinement ; économique ensuite, car le confinement entraîne un arrêt brutal de l'économie mondiale.

Tout cela se traduit par un choc d'offre (les entreprises ne peuvent plus produire, par manque de main d'œuvre, ou à cause des ruptures des chaînes d'approvisionnement), et de choc de demande (la consommation et les investissements sont stoppés).

Ainsi, les marchés chutent fortement, l'EuroStoxx 50 cède 16.3%, le MSCI Emerging Markets 15.4%, le S&P 500 12.5% et le Nikkei 10.5%.

Pour autant, dans le but de soutenir les entreprises et les ménages, pour limiter au maximum l'ampleur de la crise économique, nombreux gouvernements ont mis en place des plans de soutien massifs et les grandes banques centrales ont pris des mesures exceptionnelles (baisse de taux, achats d'actifs, lignes de liquidités).

Nous pouvons noter aussi qu'aux incertitudes sur la Covid-19 s'est ajouté, un « choc d'offre » sur le marché du pétrole faisant vaciller l'ensemble du secteur.

Avril : Une contraction marquée du PIB mondial...mais des réponses coordonnées.

Le quatrième mois de l'année marque la détérioration massive des indicateurs économiques de part et d'autre de l'Atlantique (chômage, PMI...) augurant d'une contraction du PIB en 2020 d'au moins 10%. Pour autant, les investisseurs ont préféré se focaliser sur les bonnes nouvelles, à savoir la confirmation d'une courbe en cloche de la pandémie et les mesures sans précédent des banques centrales pour soutenir les marchés financiers. Les premiers résultats d'entreprise, mauvais, sans surprise, ont également été relégués en second plan et n'ont pas remis en cause l'embellie sur les actifs risqués. Sur le mois, le marché américain a mené le rebond avec une performance de 12.7% en USD. Les actions européennes ont rallié de 6.2% en € et le Nikkei a gagné 6.7% en jpy. Le crédit a également été favorisé par ce contexte porteur ; le crédit € oscille entre 3.7% (IG) et 6.1% (HY) et le crédit US entre 5.2% (IG) et 4.5% (HY). Quant à la dette émergente, elle affiche des performances entre 2.2% (devises dures) et 4.6% (corporates). L'amplitude de variation des taux core s'est réduite, le T Notes finit sur un rendement de +0.64% et le Bund de -0.59%.

Les efforts conjugués des autorités monétaires et budgétaires ont permis aux marchés de se projeter sur la sortie de crise avec une reprise en V anticipée. La sortie du confinement sera une période à haut risque qui peut remettre en cause le scénario optimiste des investisseurs. Nous restons relativement prudents dans cette période délicate.

Mai : Le rebond des marchés continue malgré la pandémie qui gagne du terrain

Les investisseurs se sont concentrés sur ce qui rassure (nouveaux cas de Covid-19, déconfinement, plans d'aide) et ont fait fi des publications économiques toujours mauvaises (chômage, activité, etc...). Ainsi, l'appétit pour le risque a été nourri par l'annonce d'un renforcement du soutien budgétaire avec le « plan de relance » envisagé par l'Union européenne, et par l'extension attendue de 500 milliards du plan d'achats d'urgence (PEPP) de la BCE

Les marchés d'actions ont donc poursuivi le fort rebond entamé en avril (S&P500 +4.53%, EuroStoxx50 +4.18%, TOPIX +6.81%). Sur les marchés obligataires, le T-Note est quasi stable sur le mois (+1 pdb) alors que les taux « core » en zone euro se sont tendus (Bund +14 pdb, OAT +3 pdb) suite à l'intervention du duo Merkel-Macron, permettant ainsi les primes sur les pays périphériques (Italie, Espagne) de se resserrer.

Juin : Le marché oscille entre l'optimisme sur la sortie de crise et pessimisme sur le plan sanitaire.

L'appétit des investisseurs pour les actifs risqués se confirme au fil des mois, sur fond de soutien massif des banques centrales et des gouvernements. Les publications macroéconomiques sont venues apporter du crédit aux scénarios de reprise optimistes avec des indices PMI revenus sur leurs niveaux d'avant crise en Chine, en net redressement en zone euro et des ventes au détail en hausse aux Etats-Unis. Seule ombre au tableau mais non des moindres, la dégradation de la situation sanitaire avec notamment une croissance des nouveaux cas de Covid-19 dans certains Etats US (Texas, Floride, Californie, etc.)

Ainsi, les marchés d'actions ont poursuivi leur marche en avant débutée en avril avec un rattrapage des zones géographiques délaissées comme l'Europe et les Emergents. Dans le détail, le S&P500 affiche +1.99%, l'EuroStoxx50 +6.48%, le Nikkei +1.99% et le MSCI Emerging Markets +7.35%. Sur les marchés obligataires, le T-Note est stable sur le mois, tout comme le Bund (-1pdb).

Juillet : Accord sur le plan de relance en Europe, mais reprise de l'épidémie aux Etats Unis.

Durant la première quinzaine de juillet, les marchés ont fortement rebondi, sensibles à des indicateurs économiques surprenant favorablement. Notamment le taux de chômage aux US a continué de s'infléchir rapidement, passant de 13.3% en mai à 11.1% en juin. Par la suite, l'évolution des indices a été plus heurtée. Les politiques monétaires et budgétaires restent un élément de soutien important ; à ce titre, le plan de relance européen a été validé après plusieurs jours de négociation. Ce fonds, appelé « Next Generation EU », marque une étape importante dans la coopération budgétaire en prévoyant l'émission d'une dette commune pour l'Europe. Malgré ces éléments positifs, la progression de l'épidémie aux US et les alertes en Europe sont venues assombrir l'horizon des investisseurs. Du côté des publications de résultats, les surprises sont globalement très positives alors même que les résultats sont en forte baisse, preuve que les entreprises ont su réduire leurs coûts rapidement. Les GAFAs ont profité de résultats supérieurs aux attentes pour creuser encore l'écart de valorisation avec le reste de la cote. Sur la dernière semaine, l'Europe a fortement pâti de la faiblesse du dollar et de son biais cyclique qui la pénalise en cas d'essoufflement de la reprise.

Sur le mois, le S&P500 affiche +5.51%, l'EuroStoxx50 -1.85%, le Nikkei -2.59% et le MSCI Emerging Markets +8.94%. Sur les marchés obligataires, le T-Note et le Bund ont vu leur rendement baisser (respectivement -13 pbs et -7 pbs). Côté crédit, les performances sont toutes positives : l'investissement grade a progressé de 1.5% en Europe et 3.25% aux US et le haut rendement de 1.73% en Europe et 4.69% aux US. La dette émergente a également profité de la faiblesse du dollar, l'indice en devises dures a délivré 3.70%. Enfin, côté devises, le Dollar a perdu 4.84% face à l'Euro.

Août : La FED est là, les indicateurs économiques se redressent : les marchés apprécient.

Malgré l'évolution de l'épidémie de Covid19 assez défavorable dans certaines zones du globe (Europe notamment), l'amélioration des indicateurs de conjoncture (ISM/PMI), une Réserve Fédérale confirmant son soutien avec des taux durablement bas et de bonnes statistiques de l'emploi aux Etats-Unis, ont été les catalyseurs de l'euphorie des investisseurs en Août. Les marchés actions ont ainsi fortement progressé, avec un « leadership » des actions américaines maintenu grâce aux valeurs technologiques alors qu'en Europe et dans les pays émergents les performances ont été plus modestes : S&P500 +7.57%, Nasdaq 100 +11.05%, EuroStoxx50 +3.09%, Topix +8.16%, MSCI Emerging +2.21%. Côté obligataire, on retrouve un comportement logique puisque la recherche d'actifs risqués s'est réalisée au détriment des titres souverains réputés défensifs. Les rendements ont ainsi globalement augmenté (TNotes +18 pdb, Bund +13 pdb). Sur les différents segments du crédit, on observe une réduction générale des écarts de rendement avec un mouvement plus marqué sur le « high yield » que sur l'« investment grade » (-4 pdb et -14 pdb pour l'IG US et € et respectivement -11 pdb et -47 pdb pour le HY US et €). Enfin, le Dollar s'est globalement déprécié contre la plupart des autres devises, le billet perdant -1.32% face à l'€.

Septembre :

Le retour à meilleure fortune des actifs risqués s'est quelque peu grippé sur le mois de septembre sous la conjonction de divers éléments. Des facteurs techniques tout d'abord avec en début de mois une correction du Nasdaq de 10% en trois jours, phénomène expliqué par des prises de bénéfices et par le débouclage de positions sur des dérivés liés aux valeurs technologiques. La dégradation de la situation sanitaire ensuite, avec une hausse importante du nombre de cas dans certains pays européens s'accompagnant de son cortège de mesures restrictives. Enfin l'aléa géopolitique se renforce à l'approche des élections américaines, et à mesure que les négociations sur le Brexit patinent.

Ainsi sur le mois, les segments de marché ayant mené le rebond depuis avril ont le plus souffert : Nasdaq100 -5.11%, S&P500 -3.80%, EuroStoxx50 -2.30%, MSCI Emerging -1.60%, le Topix affichant une hausse de 1.13%. Du côté obligataire, cet environnement s'est traduit par une modeste détente de 2 pdb du taux 10 ans US à 0.68%, le taux 10 ans allemand quant à lui baisse de 12 pdb à -0.52%. Sur le crédit, le « high yield » a connu un écartement de 33 pdb aux US et de 29 pdb en zone euro, le segment « investment grade » a mieux tenu avec des écartements de 7 pdb aux US et de 3 pdb en zone euro. Le dollar a repris des couleurs face à la plupart des devises et progresse de 1.80% face à l'euro à 1.1721.

Décision de gestion :

Dans le cadre de la gestion du fonds de fonds Groupama Prudence, nous avons privilégié les actifs risqués (actions et crédit) au T4 2019, et avons abordé l'année 2020 avec le même optimisme.

Nous avons réévalué notre positionnement pour réduire notre exposition à ces classes d'actifs suite aux restrictions mise en place pour lutter contre la propagation du Covid-19. Les mesures de confinement ont entraîné un choc d'offre (arrêt de la production) et de demande (arrêt de la consommation) sans précédent.

Les investisseurs ont été pris de vitesse, plongés dans l'incertitude, ainsi en mars les marchés chutent brutalement l'EuroStoxx 50 cède 16.3%, le MSCI Emerging Markets 15.4%, le S&P 500 12.5% et le Nikkei 10.5%. Les intervenants de marché ont aussi fait face à une moindre liquidité notamment sur les actifs obligataires (crédit Corporate IG et HY).

Ce faisant dès le mois d'Avril, rassurés par les réponses des banques centrales, les plans de relance et un meilleur contrôle de l'épidémie, nous avons à nouveau renforcé les actifs risqués notamment les actions américaines et le crédit Investment Grade. Nous avons continué ce mouvement de reprise de risque en ajoutant les actions européennes au printemps tout en continuant de renforcer les actions US. Nous avons maintenu ce positionnement offensif jusqu'au 30/09, date de clôture de l'exercice comptable.

Sur la période, la performance de GROUPAMA PRUDENCE N s'établit à -1.18% contre 0.83% pour l'indice de référence.

Sur la période, la performance de GROUPAMA PRUDENCE F s'établit à -0.84% contre 0.83% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	122 449 477,24	134 127 318,79
ISHARES III PLC - ISHARES EUR AGGREGATE BOND UCITS ETF	52 372 157,47	69 558 648,07
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	39 326 904,18	28 957 242,98
ISHARES III PLC - ISHARES EUR CORP BOND ex-FINANCIALS 1-5yr	29 904 906,36	9 599 461,70
GROUPAMA OBLIG EURO O	20 475 806,23	13 898 890,16
LYXOR UCITS ETF S&P 500	13 842 322,71	17 607 100,02
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	15 970 304,71	7 551 996,97
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	18 875 377,25	
GROUPAMA ETAT EURO O	3 722 314,37	13 287 202,96
SOURCE S&P 500 UCITS ETF	15 301 490,82	1 632 523,25

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **29 555 533,88**
 - o Change à terme : **26 682 544,86**
 - o Future : **2 872 989,02**
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

• FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **264 302 937,42** euros d'OPC gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

• COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

• MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2019, 105.3 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 24% d'OPCVM et 59% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Middle-Office
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, la composition de ce Comité a évolué ; il est désormais constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2019 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2018 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2019.

Masse salariale 2019	25 967 991 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2018	5 923 288 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2015 et versé en 2019 (3 ^e tiers)	154 636 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2019 (2 ^e tiers)	236 431 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2019 (1 ^{er} tiers)	210 087 euros

La Masse Salariale 2019 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 96 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2019 de l'ensemble du personnel Identifié	14 327 392 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	7 762 454 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 564 938 euros

• **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA PRUDENCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA PRUDENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA PRUDENCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 19 février 2021

Paris La Défense, le 19 février 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

• BILAN en EUR

ACTIF

	30/09/2020	30/09/2019
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	362 022 819,29	303 724 442,17
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	361 981 011,60	303 721 397,17
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	361 981 011,60	303 721 397,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	41 807,69	3 045,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 807,69	3 045,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	27 410 288,91	100 436 330,78
Opérations de change à terme de devises	26 682 544,86	29 100 355,44
Autres	727 744,05	71 335 975,34
Comptes financiers	6 279 993,03	12 039 918,37
Liquidités	6 279 993,03	12 039 918,37
Total de l'actif	395 713 101,23	416 200 691,32

PASSIF

	30/09/2020	30/09/2019
Capitaux propres		
Capital	371 990 023,88	339 639 462,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		848 692,96
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 449 543,92	-2 662 131,08
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 936 386,07	-2 741 970,70
Total des capitaux propres *	367 604 093,89	335 084 053,79
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
Instruments financiers	41 807,69	3 045,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	41 807,69	3 045,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 807,69	3 045,00
Autres opérations		
Dettes	28 067 199,59	81 081 818,62
Opérations de change à terme de devises	26 931 093,28	29 993 373,50
Autres	1 136 106,31	51 088 445,12
Comptes financiers	0,06	31 773,91
Concours bancaires courants	0,06	31 773,91
Emprunts		
Total du passif	395 713 101,23	416 200 691,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	30/09/2020	30/09/2019
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 EUROP 1220	1 872 520,00	
SP 500 MINI 1220	1 000 469,02	
EUR DJE 600 EUR 1219		1 741 285,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RESULTAT en EUR**

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 924,66	22 876,54
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	816 321,92	462 200,85
Total (1)	832 246,58	485 077,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	73 916,41	6 846,23
Autres charges financières		
Total (2)	73 916,41	6 846,23
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	758 330,17	478 231,16
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 722 566,17	2 620 304,91
Résultat net de l'exercice (l. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 964 236,00	-2 142 073,75
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 849,93	-599 896,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-2 936 386,07	-2 741 970,70

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.

- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre. Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché.

La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent.
- **Pour les swaps**

Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Catégorie de Part	Frais de gestion, frais indirects et commission de performance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion
Part F	Actif net	Taux maximum : 0,80% TTC	Taux maximum : 0,15% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon la complexité	Néant

Catégorie de Part	Frais de gestion, frais indirects et commission de performance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion
Part N	Actif net	Taux maximum : 1,15 % TTC	Taux maximum : 0,15% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés: max 0,1% ; obligations et assimilés : max 0,05%, futures et options: max 2€ par lot

selon le taux de TVA en vigueur

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPC.

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts GROUPAMA PRUDENCE F	Distribution et/ou Report faculté de verser des acomptes sur dividendes	Distribution et/ou Report faculté de verser des acomptes sur dividendes
Parts GROUPAMA PRUDENCE N	Capitalisation	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	30/09/2020	30/09/2019
Actif net en début d'exercice	335 084 053,79	266 471 925,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	207 488 042,41	107 324 438,28
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-169 383 141,30	-43 926 341,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 065 992,19	924 727,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 801 043,97	-627 589,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 507 753,68	393 955,70
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 534 064,66	-3 297 089,40
Frais de transactions	-68 044,95	-1 921,30
Différences de change	-1 960 814,12	659 583,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 197 394,13	9 273 725,09
Différence d'estimation exercice N	13 761 414,16	12 564 020,03
Différence d'estimation exercice N-I	-12 564 020,03	-3 290 294,94
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-27 797,31	30 713,12
Différence d'estimation exercice N	-24 752,31	3 045,00
Différence d'estimation exercice N-I	-3 045,00	27 668,12
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 964 236,00	-2 142 073,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	367 604 093,89	335 084 053,79

• VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions	2 872 989,02	0,78
TOTAL Autres opérations	2 872 989,02	0,78

• VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 279 993,03	1,71
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							0,06	
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 279 993,03	1,71								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	0,06									
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)**

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	31 996 415,12	8,70						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	71 632,63	0,02						
Comptes financiers	2 549 332,46	0,69	54 973,47	0,01	1 446,55			
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	24 303 927,00	6,61	1 819 083,84	0,49	808 082,44	0,22		
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations	1 000 469,02	0,27						

- **CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
Créances		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	26 682 544,86
	Souscriptions à recevoir	221 548,32
	Dépôts de garantie en espèces	276 195,73
	Collatéraux	230 000,00
Total des créances		27 410 288,91
Dettes		
	Vente à terme de devise	26 931 093,28
	Rachats à payer	776 194,93
	Frais de gestion fixe	359 911,38
Total des dettes		28 067 199,59
Total dettes et créances		-656 910,68

• **NOMBRE DE TITRES EMIS OU RACHETES**

	En parts	En montant
Part GROUPAMA PRUDENCE F		
Parts souscrites durant l'exercice	566 265,297200	59 287 929,71
Parts rachetées durant l'exercice	-303 123,862400	-31 393 196,61
Solde net des souscriptions/rachats	263 141,434800	27 894 733,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 478 517,256400	
Part GROUPAMA PRUDENCE N		
Parts souscrites durant l'exercice	965 110,215300	148 200 112,70
Parts rachetées durant l'exercice	-908 614,630200	-137 989 944,69
Solde net des souscriptions/rachats	56 495,585100	10 210 168,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 404 186,872000	

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part GROUPAMA PRUDENCE F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA PRUDENCE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Part GROUPAMA PRUDENCE F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA PRUDENCE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	30/09/2020
Parts GROUPAMA PRUDENCE F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 169 310,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA PRUDENCE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 553 255,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

• **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

• **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

• **INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS, EMIS ET/OU GERES PAR LE GROUPE**

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			264 302 937,42
	LU1501412909	G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS OD EUR	5 799 540,00
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	988 068,90
	FR0010889758	GROUPAMA ASIE O	2 320 023,80
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	52 226 051,29
	FR0010890459	GROUPAMA CREDIT EURO O	29 872 499,28
	FR0010890889	GROUPAMA ETAT EURO O	20 105 673,75
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	5 154 833,93
	FR0010892133	GROUPAMA JAPON STOCK O	1 249 677,43
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	18 353,99
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	56 248 693,20
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	14 902 846,70
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	57 753 475,06
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	17 663 200,09
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			264 302 937,42

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT**

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-2 936 386,07	-2 741 970,70
Total	-2 936 386,07	-2 741 970,70

	30/09/2020	30/09/2019
Parts GROUPAMA PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-920 889,55	-774 344,15
Total	-920 889,55	-774 344,15

	30/09/2020	30/09/2019
Parts GROUPAMA PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 015 496,52	-1 967 626,55
Total	-2 015 496,52	-1 967 626,55

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		848 692,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 449 543,92	-2 662 131,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 449 543,92	-1 813 438,12

	30/09/2020	30/09/2019
Parts GROUPAMA PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-608 141,51	-166 298,13
Total	-608 141,51	-166 298,13

	30/09/2020	30/09/2019
Parts GROUPAMA PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-841 402,41	-1 647 139,99
Total	-841 402,41	-1 647 139,99

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net Global en EUR	313 207 357,79	277 240 505,11	266 471 925,49	335 084 053,79	367 604 093,89
Parts GROUPAMA PRUDENCE F EUR					
Actif net	85 797 675,05	94 422 114,40	107 832 687,33	128 000 323,45	154 403 043,59
Nombre de titres	845 634,023400	920 908,598900	1 046 586,986600	1 215 375,821600	1 478 517,256400
Valeur liquidative unitaire	101,45	102,53	103,03	105,31	104,43
+/- values nettes unitaire non distribuées en		3,75	0,69		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,97			-0,13	-0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,30	-0,69	-0,63	-0,62
Parts GROUPAMA PRUDENCE M EUR					
Parts GROUPAMA PRUDENCE N EUR					
Actif net	227 409 682,74	182 818 390,71	158 639 238,16	207 083 730,34	213 201 050,30
Nombre de titres	1 520 206,911200	1 213 568,500400	1 051 606,038400	1 347 691,286900	1 404 186,872000
Valeur liquidative unitaire	149,59	150,64	150,85	153,65	151,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,43	5,52	1,02	-1,22	-0,59
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,62	-0,97	-1,55	-1,45	-1,43

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA ASIE O	EUR	141,112	2 320 023,80	0,63
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	4 409,271	52 226 051,29	14,21
GROUPAMA CREDIT EURO O	EUR	2 055,5	29 872 499,28	8,13
GROUPAMA ETAT EURO O	EUR	1 282,387	20 105 673,75	5,47
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	432,569	5 154 833,93	1,40
GROUPAMA JAPON STOCK O	EUR	68,203	1 249 677,43	0,34
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	0,086	18 353,99	0,01
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	5 162,325	56 248 693,20	15,30
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	371,5797	14 902 846,70	4,05
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	5 774,643	57 753 475,06	15,71
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	1 461,249	17 663 200,09	4,80
TOTAL FRANCE			257 515 328,52	70,05
IRLANDE				
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	60 182	8 038 299,10	2,19
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	EUR	123 732	15 943 313,64	4,33
iShares III PLC - iShares EUR Corp Bond ex-Financials I-5yr	EUR	177 602	19 596 995,40	5,34
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	82 871	8 048 489,53	2,19
SOURCE S&P 500 UCITS ETF	USD	26 976	14 333 215,03	3,90
TOTAL IRLANDE			65 960 312,70	17,95
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI UCITS ETF DR E	EUR	200 000	10 138 380,00	2,75
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETF EUR C	EUR	31 768	2 420 791,49	0,66
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	EUR	165 217,23	19 158 589,99	5,22
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS OD EUR	EUR	6 000	5 799 540,00	1,58
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	910	988 068,90	0,26
TOTAL LUXEMBOURG			38 505 370,38	10,47
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			361 981 011,60	98,47
TOTAL Organismes de placement collectif			361 981 011,60	98,47
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP I220	EUR	104	-33 280,00	-0,01
SP 500 MINI I220	USD	7	8 527,69	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-24 752,31	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			-24 752,31	-0,01
TOTAL Instrument financier à terme			-24 752,31	-0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	33 280	33 280,00	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-10 000	-8 527,69	
TOTAL Appel de marge			24 752,31	0,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			27 410 288,91	7,46
Dettes			-28 067 199,59	-7,64
Comptes financiers			6 279 992,97	1,71
Actif net			367 604 093,89	100,00

Parts GROUPAMA PRUDENCE F	EUR	1 478 517,256400	104,43
Parts GROUPAMA PRUDENCE N	EUR	1 404 186,872000	151,83

7. ANNEXE (S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA PRUDENCE

Part M, C - Code ISIN : FR0013321205

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Indicateur de référence : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera principalement une approche « Top down » :

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le FCP GROUPAMA PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

L'exposition globale du FCP aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

La somme des expositions aux actifs risqués et au risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 80% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 0% et 20% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA PRUDENCE

Part R, C - Code ISIN : FR0013321197

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Indicateur de référence : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera principalement une approche « Top down » :

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le FCP GROUPAMA PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

L'exposition globale du FCP aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

La somme des expositions aux actifs risqués et au risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 80% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 0% et 20% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA PRUDENCE

Part N, C - Code ISIN : FR0010013953

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Indicateur de référence : 10% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 40% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera principalement une approche « Top down » :

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

Le FCP GROUPAMA PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

L'exposition globale du FCP aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change.

La somme des expositions aux actifs risqués et au risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 80% et 100% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 0% et 20% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net, des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.